



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 28 MARS 2017

Frelon asiatique : le piégeage tue trop de pollinisateurs !

L'Office pour les insectes et leur environnement (Opie) et France Nature Environnement (FNE) mettent en garde notamment sur les pratiques de piégeage « précoces » du Frelon asiatique, sans réelle efficacité et néfastes pour d'autres insectes, dont de nombreux pollinisateurs.

Pourquoi certains pratiquent le piégeage précoce ?

Le Frelon asiatique (*Vespa velutina*), espèce exotiques découverte en France en 2005, est bien implanté et il est désormais admis que son éradication est impossible. Une colonie peut commettre des dégâts sur certains ruchers en chassant les Abeilles domestiques afin de nourrir ses larves. Ce préjudice peut être important pour les apiculteurs des zones concernées, qui tentent de réagir en proposant un piégeage massif des reines fondatrices dès février à l'aide de dispositifs attractifs parfois « faits maison », constitués de bouteilles-pièges appâtées de mélanges sucrés et alcoolisés.

Pourquoi ce piégeage est néfaste ?

Il a été prouvé dès 2009 par des entomologistes de la Linnéenne de Bordeaux, que ces pièges ne sont pas sélectifs, et des versions plus sélectives sont souvent proposées à la fabrication, sans études sérieuses de leur efficacité : ils capturent et tuent de très nombreux insectes non ciblés.

De plus, d'après une équipe de l'INRA de Bordeaux (2012) et du Muséum national d'Histoire naturelle (2013), ils n'auraient aucun impact réel sur les populations de Frelon asiatique qui restent équivalentes dans les zones piégées par rapport à des zones sans pièges.

L'efficacité du piégeage précoce est encore en phase de test

Une étude, se limitant à 3 départements, est en cours avec des contributeurs bénévoles, encadrés par le MNHN et l'ITSAP - Institut de l'abeille, afin d'évaluer l'efficacité réelle du piégeage de printemps contre *Vespa velutina*, mais en aucun cas il ne s'agit en aucun d'un appel à piégeage généralisé.

L'Opie et FNE appellent donc à un arrêt de ces pratiques de piégeage, inefficaces et très impactantes pour les autres insectes et le fonctionnement des écosystèmes !

L'Opie et FNE conseillent, conformément aux recommandations du Muséum national d'Histoire naturelle et du Ministère de l'Agriculture :



- de s'abstenir de tout piégeage préventif qui massacre un grand nombre d'insectes non cibles sans affecter les populations de Frelon asiatique ;
- de ne pas pratiquer de piégeage printanier (très faible impact sur le nombre de colonies en été) ;
- de piéger, de fin juin à mi-novembre, uniquement à proximité des ruchers attaqués pour faire diminuer la pression de prédation, en utilisant comme appât le jus de cirier (plus « sélectif » que la bière).
- de participer à des campagnes locales organisées de détection des nids.

Pour plus d'informations, consultez le site du MNHN : <http://frelonasiatique.mnhn.fr/> et <http://frelonasiatique.mnhn.fr/piegeage-de-printemps/>

ainsi que les articles parus dans la revue de l'Opie « *Insectes* » : <http://www.insectes.org/le/frelon-asiatique.html>